

j



P'tit urnal

Hiver 2019

Mairie de Saint Martin du Fresne
1, place de la Mairie
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com



> L'actualité de
la municipalité
Pages 2 à 8

> Vie associative
Pages 9 à 19

> Clin d'œil
Page 20

> Le mot du Maire

En cette fin d'année 2019, le Conseil Municipal élu en mars 2014 achève le mandat que vous avez bien voulu lui confier.

Tenu, depuis le 1^{er} septembre de cette année, à une communication neutre, je ne vous rappellerai pas les travaux effectués tout au long de ce mandat et je ne vous exposerai pas les travaux envisagés pour l'année 2020, puisqu'ils seront le fruit de la réflexion d'une nouvelle équipe. Tous les dossiers feront l'objet d'une communication dès le moment venu.

Je profite de ce dernier mot du maire de la mandature, pour vous rappeler les règles à respecter concernant le mode de scrutin pour les prochaines élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

La loi électorale, en vigueur

depuis 2013, prévoit, pour les communes de plus de 1 000 habitants, un scrutin dit de liste, dont les principales règles sont :

- l'obligation de déposer, auprès de la sous-préfecture de Nantua, des listes complètes (soit 15 candidats pour la commune de Saint Martin du Fresne) avant le 27 février 2020 au soir,
- le respect de la parité (8 femmes - 7 hommes ou 8 hommes - 7 femmes),
- la présentation par alternance des candidats (un homme-une femme et ainsi de suite),
- l'impossibilité pour les électeurs de raturer ou de rayer un nom, sous peine de nullité du bulletin de vote,
- de présenter une pièce d'identité avant de voter.

Une dernière information concernant le scrutin de mars 2020 :

- l'inscription sur la liste électorale de notre commune avant le 7 février 2020 permettra la participation à ces élections.

Ainsi, vous voterez pour une liste et ses projets.

A chacune et à chacun d'entre vous, je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé, de prospérité, de réussite et de bonheur pour la nouvelle année 2020 et je vous invite à vous joindre aux membres du Conseil Municipal lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le jeudi 9 janvier 2020 à la salle des châteaux.

Dominique Turc



> **L'actualité de la Municipalité**

Art Plastique en Maternelle

Paul Giovanopoulos est un peintre grec né en 1939. Il a eu l'idée de reprendre des objets ou personnages connus et de les interpréter en utilisant les techniques d'autres peintres célèbres. Les enfants de maternelle ont utilisé le portrait de Sébastien Castellion pour créer un tableau « A la manière de Paul Giovanopoulos ». A travers ces interprétations, les enfants ont ainsi découvert des artistes comme Jean Dubuffet, Giuseppe Arcimboldo et Yayoi Kusama. ■

2



Fête de l'école

Saint Martin fait son cinéma... En juin 2019, la fête de fin d'année s'est déroulée en direct du Festival de Cannes !

Voici la liste des nombreux prix obtenus par l'Ecole de St Martin :

- Palme d'or du meilleur film féérique pour « Recette de la formule magique ».
- Palme d'or du meilleur scénario pour « Un petit tour chez Walt Disney ».
- Palme d'or du meilleur bruitage pour « les pièces rythmiques ».
- Palme d'or du meilleur film fantastique pour « Addam's Family ».
- Palme d'or du meilleur film d'horreur pour « Ghost Buster ».
- Palme d'or du meilleur Western pour « Dans les plaines du Far West ».
- Palme d'or de la meilleure série pour « Bella Chao ».

Merci aux réalisateurs, artistes et techniciens, pour ces belles prestations. ■



Journée orientation du 18 juin 2019

Le jeudi 18 juin 2019, tous les élèves de l'école ont participé à une journée d'orientation sur le site de la Praille vers Hauteville. Pas moins de 31 adultes étaient présents pour sécuriser la zone.

Toute la journée, des ateliers- jeux et des parcours d'orientation se sont enchaînés. Le matin, sur un parcours de 2,3 km, les PS-MS et GS devaient, à l'aide de photos, retrouver des morceaux de puzzles. L'après-midi, ils ont emprunté « Le sentier des animaux », sentier agrémenté d'animaux de nos régions grandeur nature.

Les CP jusqu'au CM2 partaient seuls sur une zone délimitée. Munis de cartes d'orientation (un peu différentes des cartes IGN), ils devaient localiser des balises et poinçonner leur feuille.

Tous les enfants ont pris beaucoup de plaisir; la journée a été une très belle réussite. Vous pouvez découvrir en famille cet endroit, les balises et les animaux y sont fixés en permanence. ■

3



> L'actualité de la Municipalité

Quelques nouvelles des travaux en cours...

- L'eau coule désormais dans les tuyaux des fontaines de la Mairie et vers chez Clerc.
- Les travaux de la passerelle entre les Ets Carrier et la fromagerie suivent leur cours, les piétons devraient bientôt pouvoir l'emprunter.
- Tous les passages cloutés de la grande rue ont été mis aux normes handicapées.
- Si ça n'est pas déjà le cas, vous allez prochainement remarquer des caméras de vidéo surveillance dans les rues du village. En cas de nécessité, la mairie et les forces de l'ordre pourront désormais visionner les images. Notez qu'il n'est en aucun cas question de surveiller les villageois, mais de pouvoir identifier, si nécessaire, les véhicules qui entrent et sortent de Saint Martin. ■



Bibliothèque municipale

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque s'est agrandie avec l'arrivée de Nadine Guichardon. C'est avec grand plaisir que nous l'avons accueillie.

Qui sera la prochaine ou le prochain membre ? Nous serions ravis d'augmenter encore un peu notre équipe !

Début octobre, lors de notre réunion trimestrielle, les membres du point lecture de Maillat ont été conviés afin de faire un point sur le rapprochement de ce dernier avec la bibliothèque municipale de St Martin du Fresne, en ce qui concerne l'organisation des prêts de livres, mise en place depuis le 1^{er} juillet 2018.

Pas de difficulté particulière relevée par les bénévoles. L'entente très cordiale entre les deux équipes a facilité grandement le nouveau fonctionnement. Les lecteurs de Maillat n'ont pas été impactés par cette nouvelle organisation, compte tenu d'une large information faite par l'équipe en place à Maillat, et de

l'invitation du public du village à venir s'inscrire à St Martin pour un plus large choix de livres.

Nous espérons toujours voir le nombre de lecteurs s'accroître d'année en année, malheureusement ce n'est pas ce qui se passe, les nouvelles inscriptions sont faibles. Pourtant, les livres nous font rêver, rire, pleurer, réfléchir, voyager dans le monde et les époques ! Ils peuvent aussi nous consoler et faire grandir les jeunes !

Alors, San Martinois, lisez ce qui vous plaît : romans sentimentaux, policiers, sciences-fictions, bandes dessinées, documents, etc... Vous avez le choix, que vous soyez un adulte, un enfant, un adolescent.

Un espace spécialement dédié aux jeunes enfants permet aux mamans de choisir tranquillement des albums, et de passer un temps avec leur enfant, voire aussi avec d'autres mamans !

LA BIBLIOTHEQUE EST UN LIEU DE CONVIVIALITE ET DE CULTURE !

Nous vous attendons tous les vendredis de 14h30 à 18h30, salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus. N'hésitez pas à franchir le seuil de ce lieu qui ne peut perdurer que grâce à votre fréquentation. ■

RAPPEL :

Nous rappelons que le prêt de livres est gratuit pour tous les habitants des communes de St Martin et de Maillat. Deux fois par mois, une navette nous permet d'échanger et de recevoir des livres que nous réservons sur demande du public. Il est par conséquent possible de demander un ouvrage qui ne serait pas en rayon à la bibliothèque.

Les animations sont gratuites et ouvertes à tout public, même celui qui n'est pas inscrit à la bibliothèque.

Internet est à la disposition du public lors des permanences.

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**

www.defense.gouv.fr/jdc

Recensement militaire

Tout français, fille ou garçon, âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie, ou au consulat, s'il réside à l'étranger.

En effet, le recensement est obligatoire et doit être fait dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire pour un jeune Français de naissance. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit également se faire recenser, et ce dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

À l'issue du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) vous délivrera une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Folklorie's



Ce début de soirée s'est terminé autour d'un verre de l'Amitié, offert par la municipalité à tous les présents, membres du groupe, spectateurs et organisateurs.

Nous remercions l'association des Folklories, qui, comme chaque année, nous a enchantés avec un groupe « coloré », dynamique et sympathique.

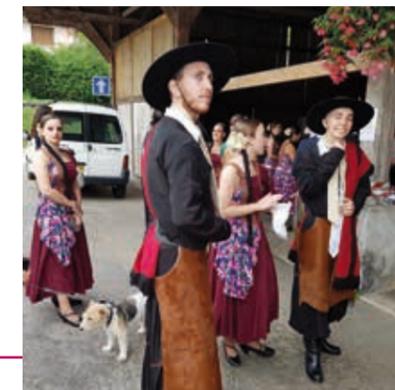
Nous profitons de ce petit article pour vous annoncer les démissions de la présidente, Mme Christine GOYARD et de la secrétaire, Mme Jessica FELIX, pour raisons personnelles. Le bureau cherche un/une nouveau(elle) président(e) et un/une nouveau(elle) secrétaire. Les candidatures sont les bienvenues... L'association fait aussi appel aux bénévoles pour que ces spectacles dans nos villages puissent continuer à exister. Alors, n'hésitez pas !

Les présidente et secrétaire actuelles aideront les nouveaux membres du



bureau et les accompagneront tout au long des préparatifs, pour assurer une relève en « douceur ».

Si ces 2 places vacantes ne trouvent pas preneurs(euses) avant le 30 avril, l'association des Folklories sera dissoute... Nous n'aurons plus de folklores colorés venus des 4 coins du monde dans nos villages pour nous faire voyager et rêver quelques heures... ■



> **L'actualité de la Municipalité**

C.P.I.N.I.

2019 : une année riche en émotions pour les sapeurs-pompiers !



Inauguration du centre de première intervention.

Nous avons profité de l'occasion pour créer et remettre les premières médailles du CPINI pour service rendu à 6 sapeurs-pompiers.



Notre corps de première intervention a maintenant sa plaque inaugurale.

Un grand merci à tous les San Martinoises et San Martinois pour leur présence !



Amicale des pompiers

Au niveau de l'Amicale, ça va fort !



Notre équipe a gagné le trophée du plus grand nombre de participants à la traditionnelle traversée du lac de NANTUA, dans le sens de la longueur. ■



Au cours de la cérémonie du 11 novembre 2019

Remise de médaille pour 10 ans de service à José PEREIRA DE CARVALHO.

ATTESTATION DE REUSSITE de la formation OPERATIONS DIVERSES à Mélanie DAGALLIER.

Nous souhaitons la bienvenue à Kevin SACQUART qui vient renforcer notre équipe.

Concernant le recrutement, nous sommes toujours ouverts, venez nous retrouver, il n'y a plus de raison d'hésiter maintenant ! ■



DATES À RETENIR POUR 2020

Samedi 7 mars
Loto des sapeurs pompiers

Samedi 20 juin
Journée porte ouverte au Centre de Première intervention



Recensement de la population



Comme déjà évoqué dans le p'tit journal de printemps dernier, le recensement de la population se déroulera sur la commune de Saint Martin du Fresne entre le 16 janvier et le 15 février 2020.

Pour information, le recensement permet de suivre l'évolution de la population dans les villes et villages. A partir des chiffres récoltés, l'État définit les moyens de fonctionnement des communes et prend des décisions adaptées aux besoins de la population, il est donc important que chaque foyer participe à la démarche en ouvrant sa porte aux personnes mandatées par la Mairie.

Dès mi-janvier, Mme Nadine Guichardon et M. Serge Courant, « agents recenseurs » recrutés par la Mairie, se présenteront à votre domicile pour vous remettre un

questionnaire et convenir avec vous d'un rendez-vous pour le récupérer.

Pour votre information...

Une fois les questionnaires récoltés, la Mairie les envoie à la direction régionale de l'INSEE qui procède à la saisie des données, vérifie et valide les résultats pour enfin communiquer les chiffres de la population aux Maires et au grand public.

Si vous souhaitez les consulter, **les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE.**

Sachez que vos informations personnelles sont protégées, seul l'INSEE est habilité à exploiter ces questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à Mme Guichardon et M. Courant. ■



Incivilités

Aujourd'hui, les incivilités sont monnaie courante, bon nombre d'utilisateurs prennent la nature pour une déchetterie « bien pratique ». Régulièrement, les employés communaux doivent charger, puis déposer un camion entier de déchets à la déchetterie...

Les mots ne seront jamais assez forts pour dénoncer ces pratiques sauvages et anti-citoyennes, mais les images pourront peut-être réveiller les esprits... espérons-le. ■

Dans le registre des incivilités, on trouve aussi l'emprunt non autorisé, autrement dit... le vol ! Roger entretien son potager avec amour, tous les jours il sème, désherbe, son jardin fait des envieux. Au mois de juillet, de beaux poireaux étaient prêts à manger... ils l'ont été... mais pas par Roger ! Et quand c'est bon, on y revient... en Août, c'est toute la planche de carottes qui a disparu ! L'histoire ne

dit pas si ses courges ont suivi le même chemin. Tout ce travail pour rien... pour rien mais assurément pas pour « personne », quel désappointement. Ce que certaines personnes ne savent peut-être pas encore et qu'il serait bon de rappeler, c'est que « bien mal acquis ne profite jamais »... et que si « les carottes sont cuites », « la vengeance est un plat qui se mange froid » !



Projet d'installation d'un composteur collectif



A l'heure où la question de l'environnement est plus que jamais d'actualité, nous avons le devoir, pour l'avenir de nos enfants, d'exploiter la moindre possibilité de préserver notre planète. Préserver l'environnement est une réelle question de survie pour les générations futures.

Cette « bataille », qui peut sembler incommensurable, commence pourtant par les petits gestes de la vie quotidienne, à la portée de tous...

Au même titre que le tri sélectif, le compostage contribue à la sauvegarde de l'environnement. Le compost, c'est la transformation, à même le sol, des déchets organiques par accumulation de :

- déchets humides (épluchures de fruits et légumes, résidus de tontes...)
- et déchets secs (résidus de jardinage sec, type branches broyées)

La fermentation, accompagnée d'une montée en température, transforme les déchets en engrais, appelé compost.

Afin de réduire la quantité de déchets ménagers de façon éco-citoyenne et utile, la Mairie envi-

sage, à titre expérimental, d'installer un composteur collectif rue de l'ancienne gare, au niveau du HLM (une réunion publique d'information sera prochainement programmée, la date vous sera communiquée ultérieurement).

Chaque habitant pourrait ainsi y déposer les déchets biodégradables, tels que les épluchures de fruits et légumes, fleurs fanées...

Un p'tit geste pour l'environnement M'ssieurs-Dames... Notez aussi qu'au-delà de la démarche éco-citoyenne, le fait « d'aller au composteur » favorise rencontre et partage. Et oui, on peut aussi tailler la bavette devant un composteur ! ■

Les intérêts du compostage de quartier sont nombreux :

- Produire un engrais gratuit utilisable pour nos plantes et jardinières d'appartement,
- Réduire jusqu'à 30% la quantité de déchets destinés à l'incinérateur de Bellegarde,
- Maîtriser les charges de gestion des déchets en diminuant les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères,
- ...

F.N.A.C.A.

Le Comité FNACA a participé, comme toutes les années, aux cérémonies du 8 mai et du 30 juin, à la prairie d'Echallon. Le Congrès départemental s'est déroulé le 17 octobre à St-Etienne sur Chalaronne, où 4 adhérents représentaient le Comité. Si, il y a quelques années le banquet comptait toujours entre 600 et 700 personnes, cette année, seulement 400

adhérents étaient présents. Les rangs s'éclaircissent et les années se font sentir.

L'AG a réuni 70 personnes le 25 octobre à Montréal-La-Cluse. Un repas amical a suivi au « Trock café ». La FNACA a toujours à cœur d'entretenir le devoir de mémoire. ■

Retraite sportive

Ici, c'est l'Ain, le slogan bien connu maintenant a fait son chemin, oui, c'est vrai, ici c'est l'Ain, mais d'abord, c'est Saint Martin !

Eh bien pour la Retraite Sportive, c'est pareil, ici, c'est le CODERS, mais d'abord, c'est le club de Nantua-Montréal-la-Cluse, intitulé auquel on pourrait ajouter Combe du Val car nombreux sont les adhérents, et de qualité !

Dans les numéros précédents du P'tit journal, nous vous avons présenté toutes les activités régulières physiques et cérébrales pratiquées au sein du Club : en vrac : gymnastique, randonnées pédestres, randonnées raquette à neige, tir à l'arc, tennis de table, pétanque, scrabble, tarot, ateliers mémoire, tricot, chant, et essais de mise en place de danse et marche nordique.

Mais, il est des activités dont nous ne vous avons pas encore parlé et qui pourtant tiennent aussi une place importante, et même, capitale, ce sont les Festivités, car la convivialité est de mise, Carpe Diem !

L'année commence avec, en janvier, une après-midi dite « des rois » où l'on ne « tire » plus les Rois et Reines, le tir n'étant pas une activité pratiquée au Club, mais on y mange la galette ou la brioche et quelques autres friandises, on y boit aussi, avec modération bien sûr, et l'on y danse, du moins ceux qui sont sur le pont...

Puis, en février ou mars, précédé d'une rando raquette (si neige bien évidemment), repas au restaurant, et pas

que les raquettes, les autres adhérents peuvent aussi venir.

En juin, au restaurant ou dans une salle avec repas préparé par un traiteur, on déjeune ensemble pour la fin de saison, après une rando du matin, (c'était en 2019, à St Martin... mais pas Du Fresne, De Bavel). Comme pour le repas « raquettes », tous les adhérents sont conviés.

A la nouvelle saison, en septembre, c'est l'Assemblée Générale du Club, suivie d'un pot de l'amitié, bien apprécié. Les gens sont heureux de se retrouver après l'interruption des vacances, bien remplies pour nombre des adhérents, avec les chicoufs (**CHIC** les petits-enfants arrivent, **OUF**, ils repartent !).

Et pour en revenir au CODERS (un dans chaque département, ici, c'est l'Ain, donc CODERS 01), il y a aussi une Assemblée Générale à laquelle peuvent participer tous les adhérents de la retraite sportive des clubs de l'Ain. L'assemblée est suivie d'un déjeuner et d'une après-midi festive, où l'on y danse, en rond et pas que, mais pas ronds...

Et encore une journée dite : « des poulets », en juillet, en Bresse, où l'on mange, comme son nom l'indique... des poulets ! Précédée le matin de randos pédestres et cyclos, et suivie l'après-midi d'activités « nouvelles » à découvrir, comme le golf tous terrains par ex., ou des variantes du frisbee, ou du tennis, adaptées aux séniors. ■

Les Amis de la Tour

L'école Sébastien Castellion

Le samedi 15 juin, après la pluie de la veille et de la nuit, contre toute attente, le soleil a illuminé la cérémonie du baptême de l'école publique Sébastien Castellion, première au monde à porter ce nom.

De nombreuses personnes étaient présentes devant l'école : les écoliers et leurs parents bien sûr, mais aussi beaucoup d'enseignants, de personnalités locales et trois représentants de la « Société Internationale Castellion » de Bâle.



La cérémonie a commencé par la découverte de la belle plaque conçue, réalisée et offerte par Christian Ambroise, impeccablement et bénévolement fixée au mur par Galdino Busi notre délicat maçon (aux deux entrées de l'école).



C'est Dominique Turc, le maire du village, accompagné de Lou, la maire du conseil municipal des enfants, qui l'ont dévoilée. Christian Ambroise a présenté son œuvre : superbe présentation avec ses magnifiques symboles.

Ont suivi des poèmes émouvants sur

la tolérance récités par les enfants de l'école et le discours de notre maire, Dominique Turc.

Christian Buiron (écrivain-conférencier) nous a fait ensuite l'honneur d'un remarquable discours rendant hommage à Castellion, l'éminent pédagogue, ainsi qu'au monde de l'enseignement et notamment aux institutrices et aux instituteurs ! Denise Mercier Ligny, présidente de l'association des Amis de la Tour a adressé son discours plus particulièrement aux enfants.

Monsieur le Docteur Bernhard VISHÉ de Bâle a fait une allocution. Il est arrivé accompagné de Madame Brigitte Hilmer, professeure à l'université de Bâle et directrice de la « Société internationale Castellion » dont les Amis de la Tour sont adhérents. Mr Vishé est bien sûr membre de cette société. Il est venu avec un autre ami important, Mr Peter Litwan, latiniste, ancien directeur du lycée « Léonard » de Bâle.

Mr LITWAN travaille en ce moment sur un gros projet pour reproduire et remettre en place l'épithaphe disparue de Sébastien Castellion dans le petit cloître de la cathédrale de Bâle.

Mr VISHÉ a eu la gentillesse d'apporter pour les enfants (mais aussi un peu pour les grands) des « Läcklerli » la spécialité gourmande de Bâle. Il a poussé la délicatesse jusqu'à apporter des corbeilles pour les disposer.

Pour clore la cérémonie, c'est monsieur Damien Abad, notre député, qui a pris la parole.

Puis tout le monde s'est approché d'un buffet bien garni et égayé par une belle décoration florale.

Mais, sous le préau, tout autour du buffet, nous attendait une surprise : une merveilleuse exposition sur la tolérance. Un travail imposant, remarquable et touchant, fait par tous les écoliers de Saint Martin des plus petits aux plus grands.

Tout le monde a été impressionné.

Dessins, collages, peintures, textes, ce travail a été organisé par les maîtresses et les maîtres de chaque classe.



Auparavant, les élèves avaient été initiés à la vie et à la pensée de Sébastien Castellion par Denise Mercier-Ligny.

Un grand merci aux enfants et aux enseignants qui, en plus du programme et de leurs différents projets en cours, ont pris du temps pour Sébastien.

Cette exposition a été tellement appréciée qu'il a été décidé de la transférer à la bibliothèque municipale afin qu'elle y soit encore admirée.

La première école Sébastien Castellion au monde à St Martin : c'est bien ici qu'elle devait être ! Là où Sébastien est né, où il a vécu son enfance et son adolescence.

C'est plus qu'un nom qui a été donné à cette école, c'est un idéal dans ce monde difficile et violent, où les jeunes manquent souvent de repères. Ce nom est un symbole fort, il apporte un beau message de tolérance, de respect, et de liberté. Un exemple de courage et d'engagement.

Souhaitons que tous les enfants qui fréquenteront cette école Sébastien Castellion apprennent les valeurs humanistes qui lui sont chères !

PS : Un livret relatant cette cérémonie sera prochainement réalisé. ■



Les fours à chaux de Chamoise



Robert Duraffour nous a signalé connaître des emplacements de fours à chaux sur le plateau de Chamoise. Début août, les Amis de la Tour l'ont rejoint pour les repérer avec lui. En réalité ces fours à chaux ne sont pas spectaculaires, ce sont de simples trous d'environ un mètre cinquante dans le sol qu'un œil non averti peut confondre avec les creux naturels de la dénivellation du plateau. Ces fours lui ont été montrés par son père.

Robert nous a expliqué qu'il y avait autrefois à Chamoise, de nombreuses carrières où l'on prenait la pierre pour construire les maisons. On descendait aussi ces pierres à St Martin et à Nantua avec des bœufs et des charriots. Le palais de justice de Nantua serait peut-être construit en pierre de Chamoise (ou de Charix).

Pour assembler les pierres, il fallait ensuite de la chaux. Or ce plateau calcaire (surtout au Nord) regorgeait de pierres blanches, les pierres à chaux. On les faisait fondre dans un four, creusé le plus près possible de la forêt pour éviter de charrier le bois.



Un four à chaux en patois se dit « rafour ». Robert habite la ferme de la « Greye » (en patois greye signifie craie).

Nous avons parcouru le plateau : les fours à chaux y étaient nombreux.

Nous avons vu et pris dans nos mains de la pierre à chaux (photo), une pierre d'un blanc éclatant.

Tout au long de notre promenade, Robert nous a fourni de précieuses indications sur l'histoire locale et fait découvrir mille choses intéressantes.

En 1212, un évêque de Belley est venu faire une délimitation de territoire entre Port et St Martin. Les maisons situées sur Port portaient le nom de granges, celles sur St Martin le nom de domaines.

Des Chézerands sont arrivés en masse dans ce secteur de montagne, après l'épidémie de peste qui a décimé la population de St Martin jusqu'en 1639. Suite à cette hécatombe, on manquait de bras... Ils sont devenus « grangers » pour la plupart (fermiers dans les granges).

Nous avons longé le pré de la Cure. Ici on amenait les pestiférés pour une « cure de bon air » mais surtout pour les isoler. Ils mourraient là en général. On les emmenait aussi à Colléjard.

Nous avons appris qu'en 1600, les Mercier, installés à St Martin depuis longtemps, étaient déjà propriétaires du domaine de la Mine à Chamoise. La famille de Robert (les Duraffour dit Besson) sont arrivés de Chézery vers 1550, avant cet épisode de peste.

Près du four à chaux situé en dessous de la grange Béatrix, nous avons vu des buis d'environ 300 ans (dévastés par les pyrales).

Robert nous a montré une ancienne carrière où la pierre, envahie maintenant par la végétation, semblait avoir été tranchée.

Il nous a montré la citerne de la grange

Béatrix, l'une des plus anciennes de Chamoise, puis la cave de cette même grange où subsiste une magnifique voûte, (le reste s'est écroulé) et le four qui se trouvait au cœur de cette maison.



Plus loin, c'est une borne en pierre taillée, intacte, que nous avons admirée, elle marquait la séparation entre les territoires de Port et St Martin.



Chez lui il nous a présenté de vieux outils dont deux étaient utilisés dans les fours à chaux pour brasser la chaux vive. Souhaitons que Robert, grâce à sa mémoire remarquable, sa passion et sa grande gentillesse puisse encore longtemps nous faire partager sa bonne connaissance du patrimoine local. ■

Remerciements

Les « Amis de la Tour » ont apprécié et félicitent la municipalité pour avoir restauré et redonné vie aux fontaines du village. Merci pour cette belle mise en valeur du patrimoine !

Anciens combattants

Nous avons commémoré le « 8 mai » à St-Martin, puis au monument du Val d'Enfer à Cerdon. Une délégation s'est rendue le 30 juin à la Prairie d'Echallon, puis le 19 juillet devant l'hôpital de Nantua, d'où sont partis les maquisards blessés, tirés de leur lit par les SS puis fusillés dans la carrière de la Croix Chalou. Une émouvante cérémonie a commémoré, devant la stèle cet épisode tragique.

Le 7 juillet, sous un soleil brûlant, nous avons participé à la journée

rappelant l'atterrissage dans la plaine d'un Dakota, en 1944.

Le 28 septembre, nous nous sommes déplacés à Oyonnax pour assister aux spectacles grandioses célébrant la remise du drapeau des villes médaillées de la résistance à la ville d'Oyonnax, qui succède à Nouméa, représentée par Mme Le Maire.

Bien entendu, les poilus de « 14-18 » ont été aussi honorés le 11 novembre au monument de St-Martin. Les

déplacements, les longues stations debout durant les cérémonies sont de plus en plus pénibles pour les Anciens Combattants, mais leur gros problème est maintenant celui des porte-drapeaux, car tenir un drapeau debout un long moment dans le vent, le froid ou sous un soleil ardent, devient pour eux une lourde charge. Ils aimeraient bien trouver un ou plusieurs jeunes costauds qui viendraient les seconder. Si vous en avez envie, n'hésitez pas, appelez le Président, Michel Chappuis ! ■

Comité des fêtes

Notre nouveau concept a très bien marché. Le bal du vendredi soir a été un grand succès. Le samedi, nous avons proposé un repas sur réservation qui a été très apprécié, ainsi qu'une petite restauration. Et comme chaque année, le feu d'artifice a illuminé notre ciel ! Cette nouvelle organisation a permis d'avoir recours à moins de matériel et de bénévoles.

Tout le monde a été content de ces deux soirées. Merci encore à tous les bénévoles et à ceux qui ont cru en nous. ■



Club de l'Amitié

Comme l'an dernier, nous nous retrouvons chaque mercredi à la salle des associations. Une adhérente qui ne venait que lors des repas ou des sorties a décidé de participer chaque semaine et est ravie de sa décision. Un après-midi de solitude en moins, c'est appréciable !

Le Club a repris le 11 septembre. L'AG s'est déroulée le 30 octobre et la présidente a présenté aux participants les différents projets pour l'année 2020. Quelques

jours avant, nous avons fêté les 95 ans de notre doyenne du Club, Mme Paulette Guinard, ancienne institutrice qui aime jouer au Scrabble et joue encore parfaitement.

Une matinée promotionnelle nous a réunis avec le Club de Condamine. Elle fut suivie d'un repas simple mais convivial.

Le 12 novembre, nous avons reçu, dans l'après-midi, plusieurs Clubs : Champdor, Brénod, Corcelles,

Izernore, Maillat, Condamine, etc... Mr Michel Rivat, représentant de « Génération Mouvement » de Bourg-en-Bresse, nous a donné tous les renseignements relatifs aux assurances, sorties, repas, voyages, etc... nécessaires à la vie d'un Club. Un agréable goûter a clos cet après-midi.

Le Club remercie Monsieur le Maire et les membres du conseil pour leur soutien très appréciable. ■

Théâtre

Et de 6 !!! Regardez sur cette photo si nous sommes heureux de cette saison 6 !

C'était à l'occasion du final de notre représentation à St Etienne du Bois et cette photo reflète bien l'ambiance de toute la tournée, aussi bien pour nous-mêmes que pour les nombreux spectateurs qui nous ont suivis.



Cette année nous interprétons une comédie de **Anny Lescalier** qui s'intitule « **Quelle cloche !** » tout au long de notre tournée qui nous a menés de **Brian à Cerdon**, en passant par **Vieu d'Izenave, St Etienne du Bois, Dortan et Challes-la-Montagne**, en attendant **Nantua et Treffort**...

Merci à tous les spectateurs enthousiastes de tous les villages traversés, et merci aux organisateurs qui nous ont fait confiance.

Pour l'année prochaine, nous avons décidé de revoir le calendrier des saisons à venir. En effet, lors de la création de la troupe, nous avons calé notre saison sur l'idée de jouer notre première sous le hangar communal, ce qui nous obligeait à la positionner à mi-septembre pour des raisons météorologiques. Mais depuis la saison 3, nous n'avons plus cette contrainte, puisqu'à l'abri dans une salle des fêtes voisine. Or, ce calendrier est loin de correspondre au cycle idéal de la préparation, puis du déroulé d'une saison théâtrale : une première à mi-septembre nous oblige à doubler les répétitions hebdomadaires pour compenser l'arrêt estival, pendant que les fêtes de fin d'année nous obligent à une trêve dans les représentations. Et alors que notre saison

se termine au 31 janvier, nous attaquons dès février l'apprentissage du texte pour la saison suivante, dont on aura choisi la pièce avant la fin de la précédente. A ce rythme-là nous ne nous arrêtons jamais.

Tout cela pour vous expliquer le pourquoi de ce changement et justifier de nos nouvelles dates de représentations, en espérant que cela ne vous perturbera pas trop, public et organisateurs.

Nous allons dorénavant positionner notre première mi-janvier, afin de jouer dans les mois d'hiver jusqu'en avril. Ensuite repos pour tout le monde et choix de la nouvelle comédie dans le calme et la sérénité, avec comme objectif que chacun ait son nouveau rôle défini dans les temps pour en mémoriser le texte durant les congés d'été. Et en septembre nous attaquons les répétitions, en même temps que les associations établissent leur calendrier de manifestations, notre nouveau flyer en mains...

D'ici-là, rendez-vous les **18 janvier à Nantua** et **1^{er} février 2020 à Treffort** pour les dernières représentations de « Quelle cloche ! ».

Et comme d'habitude, n'hésitez surtout pas à nous contacter si vous voulez vous joindre à l'aventure. ■

Toutes les dates de la tournée sur comedy-ain.fr/agenda



Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre notre actualité... facebook.com/ComedyAin

Contact : contact@comedy-ain.fr
Tel : 04.74.75.66.39
www.comedy-ain.fr



Conscrits

14



Les jeunes de St Martin perpétuent la tradition, et nous avons été une vingtaine à parcourir notre village. Cette année encore, vous avez été nombreux à nous ouvrir lors des tournées des brioches, et nous vous en remercions chaleureusement !

Pour clôturer notre mois de mai bien chargé, vous nous avez tous suivis dans notre nouveau concept, un concert gratuit sous le hangar, avec repas et buvette. La bonne humeur était au rendez-vous, et nous espérons que vous avez passé une aussi bonne soirée que nous.



Afin de finir notre année de conscrits comme il se doit, nous nous sommes affrontés par équipe sur des épreuves sportives pour des olympiades. Une journée pleine de rires, de chansons et de bons souvenirs, qui nous a permis de dire au revoir aux anciens qui nous quittent, et accueillir les nouveaux jeunes.

Pour cette nouvelle année, quelques changements à noter dans votre agenda !

- Nous organisons une vente de galettes cuites au feu de bois, le 29 mars 2020. On espère vous rencontrer et avoir des avis sur nos talents culinaires !



- Les tournées de brioches se feront dorénavant le samedi, afin qu'on puisse encore passer plus de temps ensemble sans se soucier du lundi matin... Les tournées auront donc lieu les samedis 25 avril, 2 et 9 mai 2020.
- Enfin, nous nous retrouverons le samedi 16 mai pour un nouveau concert, avec bien entendu repas, buvette et animations !

Et maintenant, les petits nouveaux de 2003 qui voudraient nous rejoindre sont les bienvenus pour venir passer du bon temps avec nous ! N'hésitez pas à nous écrire si vous êtes intéressés !

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année. ■

Contact :
Fantine Invernizzi : 06 38 49 35 99
Mail : conscritssmf@gmail.com
Facebook : @conscritsSMF.

Don du sang

L'amicale des donneurs de sang est toujours heureuse d'accueillir les donneurs de Saint Martin du Fresne, Maillat et quelques communes environnantes.

Cette année, la réalisation des collectes a été un peu perturbée par le manque croissant de médecins, indispensables aux entretiens pré-don. Une collecte a été annulée à Maillat et une reportée pour St Martin. Quelques nouveaux médecins, souvent retraités, sont en formation pour cette spécialisation et œuvreront à temps partiel. Des infirmières sont également formées mais ne peuvent réaliser les entretiens que s'il y a déjà un médecin sur place. Pour nos dernières collectes, nous avons eu deux personnes (médecin et infirmière) qui réalisaient les entretiens, ce qui a permis de limiter le temps d'attente des donneurs. L'entretien reste cependant plus long avec les personnels en formation ou nouvellement formés et on espère que les donneurs ne seront pas découragés du fait de cette attente.

Nous rappelons que la collation peut être prise avant le don en cas d'attente importante. En revanche, on ne peut malheureusement pas dépasser les horaires prévus, puisque les équipes médicales sont attendues sur d'autres lieux de collecte.

Les médecins étant rares, l'EFS préférera dorénavant envoyer les équipes sur des lieux de collecte où les donneurs sont plus nombreux. C'est pourquoi, en fin d'année, les amicales ayant des moyennes

de dons inférieures à 35 par collecte se verront regroupées à d'autres amicales et le nombre de collectes diminuera pour d'autres amicales.

Pour St Martin/Maillat, nous attendons le verdict, puisque le nombre de dons avoisine cet effectif. En attendant, ne sont programmées que 3 collectes à St Martin (au lieu de 5) et 2 collectes à Maillat (au lieu de 4) pour 2020.

Par ailleurs, nous rappelons que certaines personnes n'ayant pas été éligibles au don à un moment donné ne le sont pas forcément définitivement. N'hésitez donc pas à revenir (maladie de Lyme par exemple, pour laquelle on peut à nouveau donner après un certain délai).

Nous remercions vivement les personnes qui nous ont rejoints pour les collectes du 11 décembre 2019 (à St Martin) ou du 18 décembre 2019 (à Maillat), pour que l'amicale perdure et que nous ne soyons pas obligés d'aller donner plus loin, notre sang qui soignera peut-être, demain, notre parent, notre enfant, nos amis ou nous-même.

Dates prévues pour 2020 : les mercredis 22 janvier, 17 juin et 21 octobre. ■



15

Gym volontaire

Les cours de gymnastique volontaire ont repris le 11 septembre 2019.

Tous les mercredis à la salle des Châteaux de Saint-Martin du Fresne, Myriam DINGER anime un cours de gym, de 19h45 à 21h00. Elle pratique des exercices pour les cuisses, abdos, fessiers, renforcement musculaire et cardio. Ce sont des cours dynamiques ! A la rentrée de septembre, deux cours sont proposés à l'essai. La cotisation reste inchangée, soit 110 €.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la présidente, Françoise VOILLAT au 06 71 46 30 40.

Au 16 octobre 2019, les inscriptions sont clôturées. En effet, nous sommes 35 licenciées pour cette saison 2019-2020. ■



Team Tonic

Sunset aux Monts d'Ain... au hangar !



Quand Sunset rime avec basket, bûchettes, mais aussi douchette...

Hangar rime alors avec antibrouillard, dînatoire... viens t'asseoir !!!

La seconde édition du Sunset a malheureusement été pilotée par une météo quelque peu humide, imposant un repli stratégique sous le hangar de Chamoise. Cette

année donc, pas de randonnée vers le sommet, les plus courageux ont entrepris une marche jusqu'au parapente, où le soleil a finalement pointé le bout de son nez, pour le plaisir de tous.



Pendant ce temps, sous le hangar, les bûches Canadiennes étaient « en action » et les marmites « en...core » pleines !

Quelques-uns s'activaient derrière les fourneaux, à la buvette, tout était prêt. Le retour des « téméraires » sonnait ainsi le début de la soirée...



Côté musique, Victor s'est montré fidèle au RDV, armé de son accordéon, il nous a enchantés avec ces airs qui font notre histoire. Lucien et Jacques,

respectivement au banjo et à l'harmonica, nous ont apporté une petite touche de nouveauté.

Le Brésilien Clebson Silva de Oliveira, revenu lui aussi en 2^{ème} saison, était cette fois accompagné d'un batteur. Ses reprises de soul music et autre bossa-nova nous ont plongés dans un tout autre univers, joyeusement dépayçant !

Nouvelle venue, Heidi Marelli est une chanteuse guitariste originaire d'Argentine. Durant trois ans, la jeune femme a suivi des études de chant lyrique à l'Université Nationale de Cuyo, à Mendoza. Aujourd'hui, elle vit en France et continue d'étudier au Conservatoire du Rayonnement de Savoie, à Chambéry. Tout comme Clebson, elle s'accompagnait de sa guitare, ses chansons et la chaleur de sa voix ont plongés l'assistance dans une ambiance Sud-Américaine fort sympathique...



En un rien de temps, le hangar était plein. Des voix, des rires, de la musique, l'effervescence est montée, montée, montée... Cette année, nous n'avons certes pas vu le soleil se coucher, mais sous le hangar, il y avait une ambiance, mais une ambiance mes amis... c'était vraiment d'l'a balle !

Tous les participants (les sportifs et... les autres !) remercient d'une seule voix toute l'équipe de Team Tonic, ainsi que leurs fidèles amis qui, chacun à leur manière, ont participé à la préparation du repas et à la réussite de cette soirée. Vivement « la prochaine » ! ■



Ultimate Frisbee Party : Edition I !



Samedi 12 Octobre, au stade de foot de Saint Martin du Fresne, s'est déroulée la première édition de « l'Ultimate Frisbee Party » !

Euh... qu'est-ce que c'est ?



Notre association, qui pratique l'Ultimate Frisbee depuis presque un an, avait à cœur de proposer un événement festif pour promouvoir le sport et passer un moment convivial. Les participants étaient accueillis à partir de 13h30. Une initiation était proposée pour tous et à 15h un tournoi de 8 équipes a commencé. Chaque équipe avait 4 matchs de 20min.

Mais qui a participé ?

Ce sont plus de 60 personnes qui sont venues s'essayer au lancer de disque. Des jeunes, des moins jeunes, des confirmés, des novices... Et même de nombreux San Martinois ! Les conscrits de Saint Martin ainsi que les Comedy'Ain sont venus participer.



Ils ont très largement représenté les couleurs avec une 2^{ème} place pour les jeunes et une très belle 8^{ème} place pour les artistes !

Super, mais vous nous aviez dit que c'était festif ??

Effectivement, cette belle après-midi s'est poursuivie au bar l'EXOCET ! Le groupe « The Bend » avec Lionel, Quentin et Ben, trois musiciens du coin, nous a fait vibrer sur de belles musiques Rock. Et Etienne SCHIARI s'est lancé dans un solo guitare avec des chansons Reggae et Rock, pour le bonheur de toutes les personnes présentes.



A très bientôt pour de nouvelles parties d'Ultimate Frisbee !!

Sou des écoles

Et voici, l'année scolaire est repartie et les manifestations du sou des écoles aussi, avec des degrés de réussite différents...

Ronde des Sangliers : samedi 14 septembre

La ronde des sangliers fut une totale réussite, avec le nouveau parcours sur le plateau de Chamoise et une magnifique pleine lune qui a accompagné plus de 1000 participants durant leur balade.

Quelques chiffres pour cette année : 700 soupes, 400 crêpes et 200 hot-dog servis, sans compter le vin chaud, la bière et le jus d'orange. Plus de 2000 lumignons, dont 500 à la forêt des lumières, la maison des ours, et le

ravitaillement au départ des parapentes pour pouvoir admirer la vue sur la plaine de Port de nuit...

De plus, 3 jours de travail presque non-stop, de vendredi 8h30 à dimanche 18h00, pour environ une dizaine de personnes.

Nous tenons par ailleurs à nous excuser auprès des personnes qui ont dû attendre le service de leurs crêpes.

Merci à l'équipe du Sou, aux anciens membres et aux pompiers.

Vide Grenier : dimanche 06 octobre

Nous avons donc démarré la mise en place le samedi matin et ce pour la journée, avec un petit apéritif casse-croûte à midi.

L'équipe du sou a repris du service le dimanche matin à 4h00, afin de placer les premiers exposants.

Malheureusement cette année, la météo a été très

instable, mais nous avons quand même pris la décision de maintenir, et la pluie nous a rejoints uniquement en début d'après-midi.

Plus de 60 exposants ont eu le courage de se déplacer, mais nous avons quand même fait une centaine de repas, grâce à la solidarité de nos concitoyens.

Merci à l'équipe du Sou, aux anciens membres, C. JACQUEMET, M. et Mme NIOGRET.

Bal d'halloween : Samedi 02 novembre

Le sou des écoles a voulu organiser, pour la première fois, le bal d'halloween, pour proposer une activité pleinement consacrée aux enfants.

Environ 70 enfants sont venus participer aux jeux, aux activités manuelles et à la danse, autour d'un petit goûter.

Aussi bien les enfants que certains adultes ont joué le jeu en venant déguisés !

Nous tenons à remercier également le comité des fêtes ainsi que la mairie.

Prochaines manifestations :

1 - ARBRE DE NOEL + VŒUX
vendredi 20 décembre 2019

2 - CARNAVAL
vendredi 21 février 2020

3 - NOUVEAUTE
samedi 11 avril 2020

4 - FETE DE L'ECOLE
samedi 27 Juin 2020 (dès le matin)

5 - RONDE DES SANGLIERS
samedi 12 septembre 2020
(avec, en date de repli,
le samedi 19 septembre 2020)

6 - ASSEMBLEE GENERALE
vendredi 25 septembre 2020

7 - VIDE GRENIER
dimanche 3 octobre 2020

8 - BAL D HALLOWEEN
samedi 31 octobre 2020

9 - ARBRE DE NOEL + VŒUX
vendredi 18 décembre 2020



Après 3 ans de bons et loyaux services, Franck BORN a souhaité se retirer du bureau par manque de temps pour s'investir complètement dans sa fonction de Président. Il est un des membres fondateurs de l'Association de Défense du Bief de Vau, son aide fut très précieuse pour le bon fonctionnement et la réussite des projets et actions engagés.

Nous tenons à le remercier vivement pour tout le travail fourni et ses conseils seront toujours les bienvenus.

Quelques changements sont intervenus au sein de notre association, le nouveau bureau est le suivant :

- **Co-Présidents :** Gérard BURDET (Saint-Martin du Fresne) et Thierry GUTH (Saint-Martin du Fresne)
- **Secrétaire :** Annie COUTURIER (Port)
- **Membres :** Raymond BALLAND (Lantenay), François CARRON (Saint-Martin du Fresne), François-Marie MONNET (Chevillard)
- **Nouveau siège social :** Mairie, 1 place de la Mairie
01430 SAINT MARTIN DU FRESNE
- **N° d'enregistrement :** W014001356
- **Adresse mail :** annie.couturier0142@sfr.fr

SR3A (Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents) gère désormais les travaux sur les rivières du secteur. Ils envisagent d'intervenir prochainement sur l'Oignin dans la plaine en créant des méandres (type

Lange à Martignat et à Montréal-la-Cluse).

Soucieux de protéger notre environnement et dans la continuité de ce que nous avons effectué pour le Vau, l'ADBV a élargi officiellement son champ d'action.

Les statuts ont été modifiés : notre action s'étend dorénavant à tous les cours d'eau de Saint-Martin.

Si vous êtes sensibles à ces problématiques, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un membre du bureau pour plus d'informations... et à nous rejoindre ! Ensemble, nous serons plus forts. ■



Gym seniors

20



Suite à une forte demande, et depuis le lundi 16 septembre 2019, l'association gymnastique volontaire de Saint Martin du Fresne et sa présidente Françoise VOILLAT, a ouvert, en plus des cours du mercredi soir, des séances d'activité adaptée pour les seniors.

L'animatrice est Myriam DINGER. Les cours se déroulent tous les lundis de 9h30 à 10h30 jusqu'en Juin 2020.

L'objectif de ces cours : maintenir l'autonomie, participer à la création et au maintien du lien social, aider à la prévention des chutes, améliorer le souffle, la qualité de vie et stimuler la mémoire.

Tout cela pour obtenir un effet bénéfique sur la santé. Des temps de convivialité seront également aménagés.

Cette année, nous comptons

30 licenciés, de 60 ans à 85 ans, dont 25 femmes et 5 hommes.

La cotisation est de 15 € pour cette première année, grâce à « Azalée », une action soutenue par la « Conférence des financeurs » et le Conseil Départemental. Ce projet nous l'avons porté en lien avec le Comité départemental de l'EPGV de Bourg en Bresse. ■

Nos joies, nos peines

Mariage :

Stéphane THIEL et Andrea SILVA MARTINS

Naissances :

Alice BRONER MAINGON
Ian COOPOOSAMY
Noé POINSOT

Décès :

Marie THOMASSET
Muriel SOAS



P'TIT JOURNAL Hiver 2019

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :
Dominique TURC

Responsables de la publication :
Brigitte HUMBERT, Florence VIGNON

Coordination :
Séverine PERRAUDEAU, Michel VELAS

Conception et réalisation :
Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :
Imprimerie Comimpres

Nombre d'exemplaires : 550